



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du conseil des maires
à être tenue le jeudi 18 janvier 2024
au Centre administratif de la MRC
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 21 décembre 2023
- b) AVIS DE MOTION – Présentation et dépôt du projet de règlement n° 322-24 réaffirmant la compétence de la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement au transport de personnes et abrogeant le règlement n° 195-13
- c) Demande d'appui de la municipalité de L'Ange-Gardien – Prolongation de délai relatif à l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme de concordance
- d) Demande d'appui de la municipalité de Val-des-Monts – Prolongation de délai relatif à l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme de concordance
- e) Modification de la résolution n°23-10-264 – Tarification applicable au processus de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
- f) Modification de la résolution n°23-11-287 – Adoption du calendrier des séances régulières du conseil des maires pour l'année 2024
- g) Octroi d'un don – La Maison des Collines – 8^e édition Bières et Mets
- h) Demande d'appui de la municipalité de Cantley – Prolongation de délai relatif à l'adoption des règlements d'urbanisme de concordance
- i) Demande d'appui de la municipalité de La Pêche – Prolongation de délai relatif à l'adoption des règlements d'urbanisme de concordance
- j) Analyse et optimisation de la gestion des ressources de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie Octopus ITSM pour le logiciel de gestion des requêtes Octopus

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information

7. Gestion des ressources humaines

- a) Acceptation de la politique salariale et du recueil des conditions de travail des employés-cadres de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

8. Sécurité publique

9. Hygiène du milieu et environnement



2/...

10. Gestion du territoire et des programmes

- a) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 11-23 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la municipalité de Pontiac
- b) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1271-23 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea

11. Cour municipale

12. Correspondance

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier